



# ADELISO

Association de Défense du Littoral sud-ouest  
de la Presqu'île de Crozon

Siège: La Palue - 29160 CROZON / Mail: [adelisocrozon@yahoo.fr](mailto:adelisocrozon@yahoo.fr)  
site : <http://www.adeliso.fr>

à Crozon, le 2 octobre 2018

à

Monsieur Le Préfet du Finistère  
direction de l'environnement et du  
développement durable  
CS16033  
29320 Quimper Cedex

Objet : Station d'épuration de Crozon : Suivi de l'impact des eaux traitées sur le milieu récepteur

Référence : Arrêté préfectoral n° 2018012-0004 du 12 janvier 2018 portant modification de l'arrêté préfectoral n° 2009-0554 du 27 avril 2009 autorisant la restructuration de la station d'épuration de Crozon

Pièce jointe : Planche de photos

Monsieur,

Dans l'arrêté préfectoral de référence, le § 7.2.4 indique la méthode pour un suivi de l'impact des eaux traitées sur le milieu récepteur.

Il apparaît que le rejet d'effluents traités se fasse, comme prévu, désormais en continu vers l'émissaire « en falaise » de la plage de Lostmarc'h, suite aux travaux de transformation du bassin à marée en bassin tampon de la station.

Nous étant rendus sur place les 16 août 2016 et 9 septembre 2018, nous avons constaté (voir PJ) en 2018 :

- la disparition des rochers devant l'extrémité de l'émissaire,
- le regard d'arrivée des EU et un émissaire aussi « suspendus » dans le vide comme en 2016,
- l'absence de coquillages sur les rochers entourant l'émissaire mais aussi l'absence d'implantation de poches de coquillages aux alentours comme ordonné au paragraphe 7.2.4 de l'arrêté préfectoral de référence,
- la présence de flaques d'eaux stagnantes nauséabondes,
- une prolifération **très conséquente** d'algues vertes, absentes lors de notre précédente visite sur les lieux en août 2016.

Il nous semble urgent de réaliser le suivi d'impact.

Aussi, nous vous serions bien obligés de nous informer par retour de courrier :

- de la date de mise en place des poches de coquillages,
- du calendrier prévisionnel trimestriel des vérifications de ces mesures,
- des résultats officiels de ces mesures.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour l'association,  
La présidente MC Ledernez



copie à :

M. le sous-préfet de Châteaulin,

M. le maire de Crozon,

M. le président du conseil départemental – service de l'eau et de  
l'assainissement,

M. le président de la commission locale de l'eau du Sage Baie de Douarnenez,

M. le directeur de la délégation territoriale de l'agence régionale de santé,

M. le directeur départemental des territoires et de la mer,

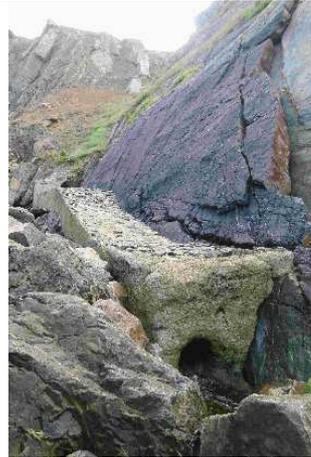
M. le directeur de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

16 08 2016



extrémité émissaire

11 09 2018



extrémité émissaire



conduite dans le vide



regard au pied de falaise dans le vide



rare berniques



flaque des effluents sur la plage



rochers sans algues



algues au pied de l'émissaire